



yves.laine@sfr.fr

## Contribution d'Yves LAINE

### En quoi la leçon des évènements NDDL nous rapproche de la gouvernance et du rôle du Conseil de Développement ?

#### Notre-Dame-des-Landes : enjeu social plus que technique et économique.

Ayant suivi l'affaire d'assez près, par le truchement des médias et grâce à toutes les conversations entretenues dans des milieux divers, j'en déduis que :

1. La cause des « anti » gagne du terrain et pas seulement auprès de jeunes plus ou moins anars et écolos. Le grand public est partagé
2. Les « anti » ont des maîtres à penser qui sont plutôt des universitaires raisonnant plus sur l'économie/écologie mondiale que régionale ou locale. Ils ont su rallier des personnalités de premier plan. L'émotion des affrontements étant instrumentalisée, le temps travaille pour eux...
3. On passe très vite du débat sur l'avenir de l'aérien au débat sur la société et la croissance. Cela rappelle assez mai 68
4. Les considérables évolutions technologiques et leur projection à 10 ou 20 ans ne sont jamais intégrées dans les raisonnements.
5. Les experts ne sont pas lus ou crus, car ils sont commis par des politiques ou les grands intérêts (Vinci)
6. Les politiques sont violemment reniés et dits « pourris »...

Finalement, aucun rapport, aucun document n'étant reconnu comme impartial, toute logique disparaît et tout se résume dans un débat « hédonisme/stoïcisme » que la gouvernance ne peut arbitrer, car elle n'est pas crédible !

## **Recrédibiliser la gouvernance : un corps de « veilleurs impartiaux » utiles au débat ?**

Peut-on le faire ? Nos Conseils de développement peuvent-ils jouer un rôle ?

Lors de la dernière plénière, un groupe de jeunes « anti NDDL » a apostrophé le président Gilles Retière, lequel a botté en touche en disant que le débat sur l'aéroport avait eu lieu il y a dix ans... Cela a-t-il désamorcé la grenade ? Je ne le pense pas : le vrai débat de société ne sera pas occulté de cette manière et la commission du dialogue arrive bien tard.

Cette question pourrait-elle être au menu de nos rencontres nationales prévues en février prochain ? On pourrait peut-être, puisque les politiques ne le font pas, se définir un rôle plus en rapport avec notre nature transversale ?

Se pose notamment la question de la représentativité de ces Conseils, dont celui de Nantes. Également de la pertinence de se positionner en arbitre objectif. Cela dépend d'abord de l'existence d'autres arbitres possibles dans la gouvernance actuelle et, si nous n'en trouvons pas, des raisons de penser que le Conseil de développement aurait le profil requis pour l'être.

## **Un arbitre, le Conseil de Développement ?**

Au niveau national, dans le cas de NDDL, on a nommé une commission du dialogue qui aura un rôle consultatif. Si on a du faire cela, c'est dans l'urgence et parce qu'on n'a rien trouvé d'autre dans les grands corps constitués. Et elle arrive bien tard. Au niveau local, aurions-nous un meilleur outil ?

Les questions qui se posent sont, dès lors :

**Le Conseil en question doit-il être :**

- **nécessairement représentatif ?**
- **techniquement plus compétent que les élus ?**
- **politiquement neutre ?**
- **désintéressé ?**

Je crois qu'on peut répondre non à la première et oui aux trois autres. En effet, la recherche de représentativité pourrait se faire aux dépens de la compétence ou de la pertinence des dossiers.

## **Représentativité ?**

Sauf erreur de comptage, chez nous nous sommes, sur un total de 228 :

- 23 membres issus d'organismes professionnels à caractère économique/ syndical
- 86 membres d'Institutions et associations représentatives de la vie de l'Agglomération
- 32 personnalités qualifiées
- 87 citoyens volontaires.

Aux réunions et conférences, on compte une cinquantaine de présents, souvent les mêmes ; ce sont aussi les mêmes qui travaillent. Personne ne prétendra que nous sommes représentatifs.

## **Compétence ?**

Sur 4 ans (2009- 2012), les contributions, au nombre de 253, sont les œuvres de 72 contributeurs, dont une quinzaine, ceux qui ont produit 5 papiers ou plus (145 en tout, font près de 60 % du total).

Les thèmes traités tournent autour :

- du nouveau projet de territoire qui a recueilli 95 contributions, soit 38 % du total
- des ambition, attractivité, économie, emploi, développement (63 = 25 %)
- des enjeux de développement durable (33 = 13 %)
- des territoires de vie quotidienne (23 = 9 %)
- des modes de vie et comportements sociaux (17 = 7 %)
- des nouveaux médias et réseaux numériques (10 = 4 %)
- du sport (9 = 3,5 %)

Les contributions sont toutes marquées par un sens de la mesure, de la synthèse et de la prospective ; c'est peut-être là et dans la liberté des contributeurs de se « lâcher » sur les thèmes de leur choix, que réside l'intérêt des textes produits.

Même si les textes sont généralement rédigés dans une langue accessible, la compétence des contributeurs est souvent impressionnante ; quand elle est insuffisante, elle peut être complétée à souhait et par des auditions, tables-rondes, etc...

### **Neutralité politique**

Membre du Conseil, depuis 2003, je crois pouvoir en témoigner.

### **Désintéressement**

Qui en doute ?